

07 nov 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 7 novembre 2003](#)

Conseil d'Etat

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la Régie des Bâtiments à prendre en location, pour les besoins du Conseil d'Etat, du 1er et du 2e étage du bâtiment sis rue de la Science 37 à Bruxelles.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la Régie des Bâtiments à prendre en location, pour les besoins du Conseil d'Etat, du 1er et du 2e étage du bâtiment sis rue de la Science 37 à Bruxelles.

Les besoins en locaux supplémentaires, du fait de l'extension des activités du Conseil d'Etat, seront donc ainsi rencontrés à court terme. Les dépenses afférentes en matière de loyer, précompte immobilier et taxes sont imputées au budget (*) de la Régie des Bâtiments. (*) à l'article 537.01

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>